



F.S.V.T.

FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR

W.S.S.V.

WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND

FAC • LG

CARABINE 10M • GEWEHR 10M

• CHAMPIONNAT DE GROUPES - C10M FAC •

» REGLEMENT «

1. Exécution

La FSVT organise chaque année, un championnat de groupes de tir à air-comprimé (CGAC).

2. Participation

Toute section de la FSVT peut participer au CGAC avec un nombre illimité de groupes. Les différents groupes se composent de 4 tireurs en catégorie élite, resp. 3 tireurs en catégorie juniors. Chaque tireur engagé dans un groupe doit être en possession d'une licence FST C10m valable. Il doit être membre licencié de la société avec laquelle il participe au concours. Durant la saison, le passage d'un tireur de groupe dans un groupe d'une autre société est interdit.

D'un tour à l'autre, un tireur au maximum peuvent être échangés, Celui-ci est à marquer sur la feuille de stand.

Un tireur de la catégorie juniors U17 peut être engagé avec les juniors U21 ou l'élite sans perdre son droit de retour à la catégorie juniors U17. La même disposition est applicable aux juniors U21 qui tirent occasionnellement avec l'élite. Un tireur a le droit de tirer qu'avec un seul groupe par tour. Il est formellement interdit de tirer à la place d'un autre tireur incorporé dans un groupe.

3. Place de tir

Les groupes sont libres de choisir la place de tir pour les tirs principaux. La place de tir doit toutefois répondre aux prescriptions de tir AC et être reconnue.

4. Structure et organisation

Le CGAC comprend trois tirs principaux et une finale cantonale. Le nombre de groupes disputant la finale sera fixé par le responsable C10m de la FSVT. Les points totalisés dans les trois tirs principaux déterminent le droit de participation à la finale. Pour les groupes disputant le championnat de groupes de la FSVT, les résultats des trois tirs principaux sont pris en considération.

5. Contrôle

Tous les tirs principaux sont placés sous le contrôle du responsable C10m de la FSVT. Il est responsable de l'exécution et de la détermination des résultats des groupes. Il peut effectuer des contrôles auprès des sections.

Principaux motifs de disqualification d'un groupe : tireur non licencié - groupe incomplet - tireur élite participant en junior - délai de renvoi des cartons dépassé - utilisation d'une jauge ou tout autre objet pour le contrôle des coups - faux numéro de cartons utilisés par un groupe - ...

6. Responsable et délais

Les sections annoncent auprès du responsable C10m de la FSVT le responsable du Chpt de Grpe pour la section, ainsi que le nombre de groupes pour chaque catégorie.

Délais	Annonce du responsable et nombre de groupes.....	mi octobre
	Retour du matériel (cibles) du premier tour	fin novembre
	Retour du matériel (cibles) du deuxième tour.....	mi décembre
	Retour du matériel (cibles) du troisième tour.....	mi janvier



F.S.V.T.

FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR

W.S.S.V.

WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND

FAC • LG

CARABINE 10M • GEWEHR 10M

Les dates exactes pour les délais sont fixées dans les Dispositions d'Exécution.

7. Finances

Les frais d'organisation du CGAC sont couverts par une finance d'inscription des groupes. Le responsable C10m de la FSVT détermine chaque année le montant de la finance d'inscription.

8. Finale cantonale

La finale cantonale se dispute en règle générale au mois de février. Le programme de tir sera fixé par le responsable C10m de la FSVT. Il en informe les groupes qualifiés pour la finale.

9. Programme de tir – Tours principaux & Finale cantonale

Distance 10 mètres

Position debout sans appui

Champs de points.....cible officielle MAC A10 de la FST ou de l'ISSF

Les cartons sont numérotés et portent l'inscription "Championnat de groupes FAC" et sont mis à disposition par le responsable C10m de la FSVT. Dans le cadre du groupe, la numérotation doit être continue.

Nombre de coups.....Elite & Juniors U21 40 cps par tireur

Juniors U17 20 cps par tireur

1 cps par visuel. Cps d'essai illimités, mais seulement avant le début du concours.

Valeur des points.....Le fonctionnaire de section responsable contrôle les cibles (selon le modèle) et remplit correctement et sans ratures les feuilles de stand. En effectuant le contrôle, l'usage d'une jauge ou tout autre objet similaire est interdit. L'inobservation de cette règle entraîne la disqualification. La valeur définitive des points est déterminée par le responsable C10m de la FSVT. Sa décision est irrévocable, à moins qu'il n'y ait des fautes évidentes de calcul.

Feuilles de stand.....Elles doivent être correctement et entièrement remplies, lisiblement et sans ratures. La signature du responsable de la section doit y figurer. En cas contraire, les feuilles de stand seront retournées; elles devront revenir dans les délais fixés plus haut. En cas contraire, le groupe sera disqualifié.

Règlement.....FST - FSVT (sur le déroulement)
ISSF (pour armes - matériel - temps - ...)

Classement.....Le classement final est établi d'après les points totalisés dans les tirs principaux. En cas d'égalité, appui par le résultat du troisième tour principal, puis par le second, et enfin par le meilleur résultat individuel des trois tours. En cas d'égalité à la finale cantonale, appui par la 4ème passe de tous les tireurs du groupe, puis la 3ème, puis la 2ème, puis par les coups profonds de l'ensemble du groupe.

Distinctions.....A la finale cantonale, il sera remis des médailles aux trois premiers groupes classés.

10. Dispositions finales

Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement, le règlement de la FST et de l'ISSF sont en vigueur. En cas de litige ou de problème, le règlement en langue française fait foi.

Viège, septembre 2019

Le responsable C10m de la FSVT



F.S.V.T.

FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR

W.S.S.V.

WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND

FAC • LG

CARABINE 10M • GEWEHR 10M

• GRUPPENMEISTERSCHAFT - G10M LG •

» REGLEMENT «

1. Durchführung

Des WSSV führt alljährlich eine Luftgewehr-Gruppenmeisterschaft (LGGM) durch.

2. Teilnahme

Jede dem WSSV angeschlossene Sektion kann sich an der LGGM mit einer beliebigen Anzahl Gruppen beteiligen. Die einzelnen Gruppen bestehen aus 4 Schützen bei der Kategorie Elite, 3 bei der Kategorie Junioren. Jeder eingesetzte Schütze muss im Besitze einer gültigen Lizenzkarte Gewehr 10m des SSV sein. Er muss lizenziertes Mitglied des Vereins sein, mit welchem er am Wettkampf teilnimmt. Übertritte von Gruppenschützen eines Vereins in die Gruppe eines anderen Vereins, sind während der laufenden Saison nicht gestattet.

Von Runde zu Runde dürfen höchstens ein Schütze ausgewechselt werden. Dieser ist auf dem Standblatt zu markieren. Junioren U17 können bei den Junioren U21 oder bei der Elite eingesetzt werden ohne das Anrecht auf eine Rückkehr in die Kategorie Junioren U17 zu verlieren. Diese Regelung gilt auch für Junioren U21, die gelegentlich bei der Kategorie Elite schießen. Ein Schütze darf jedoch nur mit einer Gruppe pro Runde schießen. Den Schützen ist es ausdrücklich untersagt, anstelle anderer in einer Gruppe eingeteilter Schützen zu schießen.

3. Schiessanlage

Die Wahl der Schiessanlage für die Hauptrunden steht den Gruppen frei. Die Anlage muss jedoch den Vorschriften über das LG-Schießen entsprechen und muss abgenommen sein.

4. Gliederung und Organisation

Die LGGM besteht aus drei Hauptrunden und einem Kantonalfinal. Der WSSV-G10m-Verantwortliche bestimmt alljährlich die Anzahl finalberechtigter Gruppen. Das Punktetotal der drei Hauptschiessen ergibt die Finalberechtigung. Die Resultate der drei Hauptschiessen werden gleichzeitig für die LGGM des SSV berücksichtigt.

5. Kontrolle

Sämtliche Hauptschiessen unterliegen der Kontrolle des WSSV-G10m-Verantwortlichen. Er ist für die reglementarische Durchführung und Ermittlung der Gruppenresultate verantwortlich. Er kann Kontrollen bei den Sektionen durchführen.

Hauptpunkte zur Disqualifizierung einer Gruppe: unlizenzierte Schützen - unvollständige Gruppe - Eliteschützen in einer Juniorengruppe - Rückschubdaten verpasst - Fehlende Schützenunterschrift - Gebrauch von Schusslehre oder anderen Gegenständen für die Auswertung - falsche Scheibennummern - ...

6. Verantwortliche und Termine

Die Sektionen melden an den WSSV-G10m-Verantwortlichen den Gruppen-Verantwortlichen und die Gruppen jeder Kategorie.

Termine	Anmeldung des Verantwortlichen und Gruppenanzahl.....	Mitte Oktober
	Rückschub der Material (Scheiben) der erste Runde.....	Ende November
	Rückschub der Material (Scheiben) der zweite Runde.....	Mitte Dezember
	Rückschub der Material (Scheiben) der dritte Runde.....	Mitte Januar

Die genauen Daten der Termine sind in den Ausführungsbestimmungen bestimmt.

